



Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

*Il s'agit avant tout de vous proposer
un accompagnement adapté
dans le respect du projet de vie
que vous avez élaboré.*

*Il s'agit aussi de vous laisser
la possibilité d'en sortir
et d'y rentrer selon vos besoins
tout en y associant votre famille...*



EHPAD Sainte Marthe

70 rue de la parro - 12450 CEIGNAC

Tel : 05.65.71.30.00

Fax : 05.65.71.30.57

e-mail : ehpad.saintemarthe@orange.fr

L'EHPAD Sainte MARTHE dispose d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés dit PASA au cœur de l'établissement...

Ce lieu de vie qui se veut avant tout être un lieu à vivre dont la conception architecturale va permettre :

- de faire vivre et cohabiter des personnes atteintes de troubles comportementaux sans contraintes et en toute sécurité
- dans un lieu spécifiquement adapté
- dans le respect de la dignité et du bien être

Ce lieu est constitué :

- d'un espace de vie commun
- de salles d'activités
- d'un salon
- d'une terrasse accessible et sécurisée



A travers ces espaces de vie et de convivialité, il est question de favoriser le lien social en pouvant recevoir des proches, de vivre à son rythme et de conserver ses habitudes, de se sentir en sécurité tout en ayant la liberté d'aller et venir.

L'entrée et la sortie du PASA se fait selon un protocole définissant les modalités d'évaluation des besoins de la personne en terme d'accompagnement autour d'une réflexion pluridisciplinaire associant le médecin coordonateur, la directrice, la psychologue, la psychomotricienne et une ASG du pôle. Pour cela des temps d'évaluation par le biais de réunion de synthèse programmés de manière hebdomadaire.

L'accueil en PASA se fait selon diverses modalités, sur une durée continue soit sur une fréquence journalière.

L'accueil se fait de façon personnalisé autour d'une collation de bienvenue, seront ensuite proposées en matinée et dans l'après-midi des activités thérapeutiques par groupe de 3 ou 4 personnes ou de manière individuelle.

Le PASA est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h30.

Programme de la journée :

- 10h00** : Accueil
- 10h30** : Installation des groupes pour une activité
- 11h30** : Préparation du déjeuner
- 12h00** : Déjeuner
- 13h30** : Temps de repos
- 14h30** : Activités en groupe ou en individuel
- 15h45** : Collation
- 16h00** : Retour vers l'EHPAD

Parmi les différentes activités thérapeutiques, voici celles que vous aurez la possibilité de réaliser si vous le souhaitez :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - musicothérapie | - stimulation sensorielle |
| - expression scénique | - massages |
| - chorale | - balnéothérapie |
| - atelier coiffure | - séances Snoezelen |
| - soins esthétiques | - atelier mémoire |
| - art thérapie (peinture) | - atelier repérage dans le temps et dans l'espace |
| - gymnastique douce | - sorties à l'extérieur |
| - atelier équilibre / motricité | - atelier jardinage |
| - promenades | - atelier cuisine |
| - activités manuelles | |

